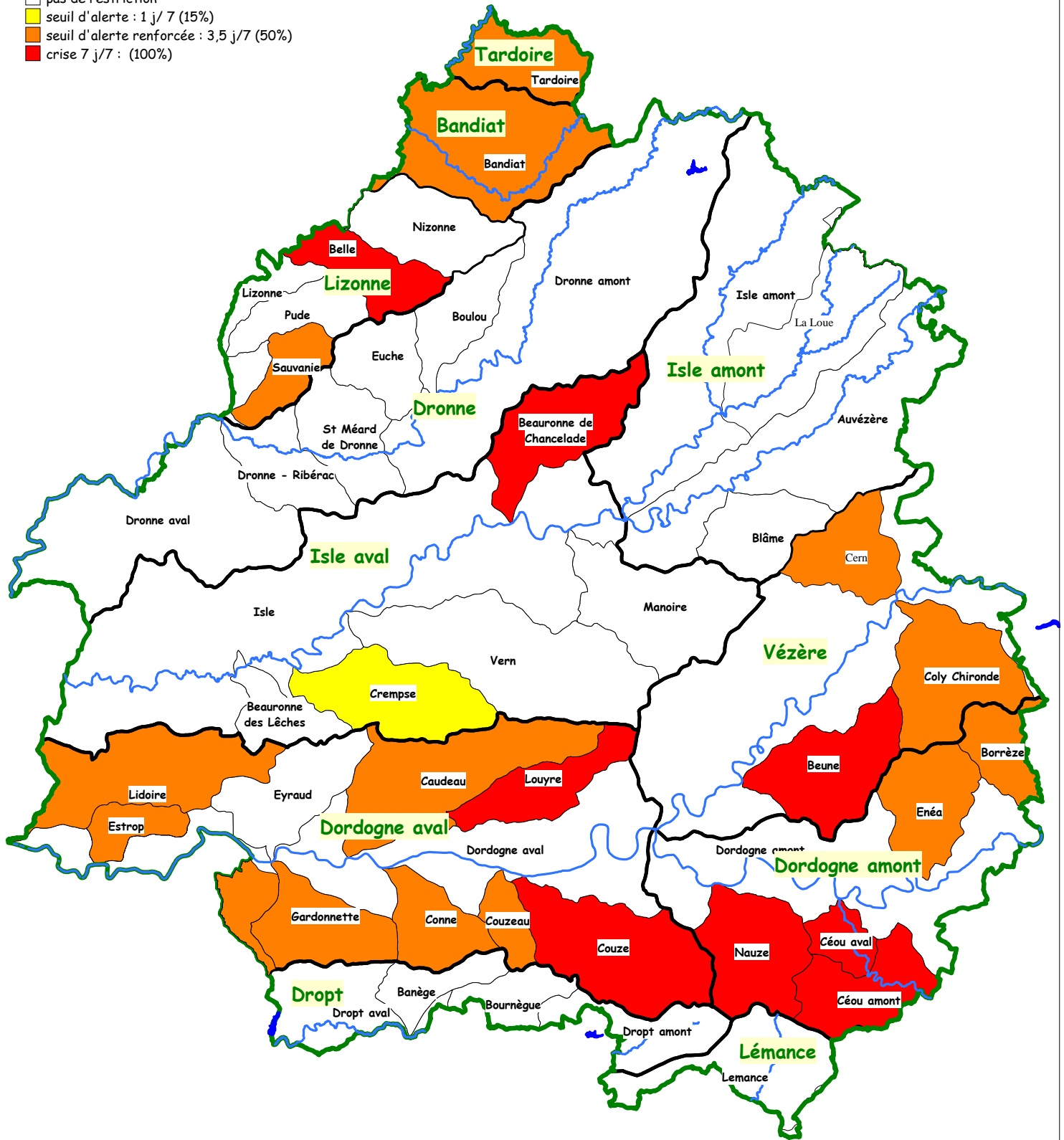


# Situation d'étiage au 31 août 2015

Stations de mesure

Restriction en % ou jours par semaine

- pas de restriction
- seuil d'alerte : 1 j/7 (15%)
- seuil d'alerte renforcée : 3,5 j/7 (50%)
- crise 7 j/7 : (100%)



MINISTÈRE  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

PREFECTURE DE LA DORDOGNE

Direction Départementale des Territoires de la Dordogne  
service Eau Environnement Risques - Police de l'Eau  
16, rue du 26ème RI - 24016 PERIGUEUX CEDEX

Sources :  
BD CARTHAGE® ©IGN-MATE 2003  
DDT 24



DDT 24 \_ SIG